

AVIS PUBLIC

ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES

MRC Maria-Chapdelaine

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



Période de **réinscription** pour les élèves fréquentant déjà une école primaire

L'inscription peut se faire de **deux façons** :

- Du 9 au 18 janvier** : **Mozaïk Portail, en ligne** (Portail Parents) à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/> et ainsi qu'à partir du site du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, dans la section « Parents & élèves ». Un guide d'utilisation y est disponible pour vous indiquer la marche à suivre.
- Du 19 au 23 janvier** : Les parents n'ayant pas pu utiliser le Portail Parents recevront la fiche d'inscription papier à la maison par l'intermédiaire de leur enfant.

Pour une **PREMIÈRE ADMISSION** (nouveaux élèves)

- **Vous devez vous présenter à l'école du plan de répartition (école de bassin) de votre enfant**

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Pour être admis en classe en septembre 2026, l'enfant devra être âgé de 4 ans **avant** le 1^{er} octobre 2026

MATERNELLE 4 ANS

Pour être admis en septembre 2026, l'enfant devra être âgé de 4 ans **avant** le 1^{er} octobre 2026

IMPORTANT

L'ouverture de classes de maternelle 4 ans est prévue **uniquement dans les écoles identifiées de ce sigle ►**. L'ouverture dépendra du nombre d'inscriptions reçues et de la capacité d'accueil des écoles. L'accessibilité au service du transport scolaire doit être validée par le parent.

MATERNELLE 5 ANS

Pour être admis en classe en septembre 2026, l'enfant devra être âgé de 5 ans **avant** le 1^{er} octobre 2026

ÉCOLES	DATES	HEURES
SECTEUR NORMANDIN		
► Sainte-Marie, Normandin	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2025	8 h 30 à 11 h 30 / 12 h 45 à 15 h 30
Jean XXIII, Saint-Thomas-Didyme	Lundi 12 janv. (AM) / Mardi 13 janv. (PM) / Mercredi 14 janv. (AM) / Jeudi 15 janv. (PM) / Vendredi 16 janv. (AM) 2026	8 h 30 à 11 h / 13 h à 15 h
Saint-Lucien, Saint-Edmond-les-Plaines	Lundi 12 janv. (PM) / Mardi 13 janv. (AM) / Mercredi 14 janv. (PM) / Jeudi 15 janv. (AM) / Vendredi 16 janv. (PM) 2026	8 h 30 à 11 h / 13 h à 15 h
► Sainte-Lucie, Albanel	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h 15 à 11 h 15 / 12 h 45 à 15 h 30
Notre-Dame-de-Lourdes, Girardville	Lundi 12 janvier / Mardi 13 janvier / Jeudi 15 janvier / Vendredi 16 janvier 2026	7 h 30 à 11 h 30 / 12 h 30 à 15 h
SECTEUR DOLBEAU-MISTASSINI		
► Sainte-Thérèse, Dolb.-Mistassini	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h à 11 h 30 / 13 h à 15 h 30
► Notre-Dame-des-Anges, Dolb.-Mistassini	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	7 h 30 à 11 h / 12 h 30 à 15 h 30
Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Eugène-d'Argentenay	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	7 h 45 à 11 h 20 / 12 h 35 à 15 h
Bon-Pasteur, Sainte-Jeanne-d'Arc	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h 15 à 11 h / 13 h 15 à 15 h
► La Source, Saint-Ludger-de-Milot	Lundi 12 janvier / Mercredi 14 janvier / Vendredi 16 janvier 2026	7 h 45 à 11 h / 12 h 30 à 14 h 30
Les Prés Verts, Saint-Augustin	Mardi 13 janvier / Jeudi 15 janvier 2026	7 h 45 à 11 h / 12 h 30 à 14 h 30

Le **CERTIFICAT DE NAISSANCE (GRAND FORMAT)** est **OBLIGATOIRE** lors de la première inscription dans une école du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Vous pouvez obtenir ce document en vous adressant au bureau du *Directeur de l'état civil*, 2535, boul. Laurier, Québec (Québec), GIV 5C6 (Tél. : 1 877 644-4545). Le formulaire de demande de certificat est également disponible auprès des Caisses Desjardins, des Bureaux de Communication-Québec, des CLSC, ainsi qu'au Palais de justice. Vous pouvez aussi le commander directement par Internet à l'adresse : www.etatcivil.gouv.qc.ca. Une **PIÈCE D'IDENTITÉ** sera également demandée à l'un des parents comme preuve de résidence au Québec, indiquant l'adresse du parent-répondant (ex. : permis de conduire).

DEMANDE DE DÉROGATION – Les parents qui souhaitent faire une demande de dérogation à l'âge d'admission à la maternelle pour l'année scolaire 2026-2027, conformément à l'article 56 du Règlement concernant le Régime pédagogique, doivent soumettre leur demande **avant le 31 mars 2026**. Cette demande concerne des cas exceptionnels et des enfants jugés particulièrement aptes à la scolarisation. Pour toute information additionnelle, veuillez contacter **M. Steeven Paquet 418 275-4136, poste 1043**.